



DTOM TEAM AIRSOFT

SFSM ASBL 871.081.873

Responsable; Serge NOËL

44 RUE DE LA WARCHE 4960 MALMEDY

serge.supermoto@skynet.be—0495/ 68 41 47

« L'Airsoft est un sport de loisirs pour tous »

DECHARGE DE RESPONSABILITE.

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse complète :

N° Tél/GSM :

J'ai prit connaissance, du règlement de jeu et sécurité, en vigueur, lors des parties d'Airsoft et activités organisées, par SFSM asbl, DTOM, nous en acceptons les règles et principes.

- 1- Moi, susnommé, m'engage, a n'entamer, AUCUNE, procédure, en justice, contre la SFSM asbl-DTOM, en cas d'accident ou d'incident, je sais pourrais être blessé ou lésé, je sais que l'Airsoft, incombe certains risques de blessures légères.
- 2- Je m'engage, à n'entamer aucune procédure en justice, contre les membres, participants, descendants, des divers intervenants impliqués, lors des parties Airsoft, ou autres activités organisées, je participe en toutes connaissances de cause.
- 3- Je m'engage, à faire renoncer, mes assureurs, à tout recours, contre les org., et leurs descendants, de partie d'Airsoft. Je renonce, également à toutes revendications de quelques natures qu'elles soient, contre SFSM asbl-DTOM.
- 4- Je déclare, décharger de toutes responsabilités, les org, en cas de blessure, dommages, corporels ou matériel, occasionnés à moi-même ou à mes effets personnels, pertes, dégradations ou autres.
- 5- En cas d'accident, j'autorise les Services d'urgence à pratiquer, toutes les interventions médicales nécessaires, sur le terrain, ou en Centre Hospitalier et ce à la demande des Org.
- 6- Je sais, que SFSM asbl-DTOM, se décharge, de toutes responsabilités, en cas de blessures, accidents, incidents, perte ou vol, sur le site de sa organisation d'Airsoft ou autres.
- 7- Je déclare, que je suis couvert, par ; Mutuelle, assurance « familiale », avec RC, que je suis responsables, des accidents, incidents, dégâts, corporels ou matériels que je peux occasionner, que nous avons souscrit une assurance couvrant ce spécifié, ci-avant. Que nos contrats d'assurances, ne mentionnent pas d'effets contraires à ceux décrits ci-avant et précédemment acceptés.

Date, et signature, précédées de la mention « lu et approuvé »